

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7596 Société : R.A.M

Actif  Pensionné(e)  Autre : GLADYD Keltoum

Nom & Prénom : GLADYD Keltoum

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Louhna BERRADA  
Médecin Généraliste  
Imm. C32 Rue Al Firdaous  
H.H Casablanca  
Tel. 05 22 90 56 25

Date de consultation : 20/12/2022

Nom et prénom du malade : EL AIDI Keltoum Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Paralysie gen

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20 11 2022	CS		150 DH	Dr. M'hamed BERRADA Médecin Generaliste 12 Rés. Aïn Ghardaïa Tunisie

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates the 12th edition of the International System of Units (SI) base units and their definitions. It features a central vertical axis labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom, representing the Planck constant. A horizontal axis labeled 'D' on the left and 'C' on the right represents the speed of light. The diagram shows a circular arrangement of 12 base units: Length (m), Mass (kg), Time (s), Current (A), Temperature (K), Amount of substance (mol), Luminous intensity (cd), and the Planck constant (J s). Each unit is represented by a small circle with its name and symbol inside.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr.Loujna BERRADA ZEROUALI

Médecine Générale

Echographie  
Pédiatrie

Diplômée de l'université  
de médecine de CRIMEE



الدكتورة براادة لبني

الطب العام

الفحص بالصدى

طب الأطفال

خريجة كلية الطب بكريري

Casablanca, le :

20/12/2022

Patient (e) :

LAISSA KOURA

87,00

x RÉDADICIAN. 3003

- 11 Csc

74,90

x Biotonc AB  
Analgesic  
apte - 2011

Fs 164,90

PHARMACIE JAMAI  
Ensemble Immobilier  
AL FIRDAOUS  
G4 15-44-A 80-A-7 Ouled  
Hay Hassani - Casablanca  
Tél: 0522 93 30 25

Dr. Loujna BERRADA  
Médicaliste Pédiatre  
Imm. C32  
Al Firdaus  
Tél. 0522 90 56 25

App. N° 1, Imm. C32, Rée de chaussée, Résidence Al Firdaus - Hay Hassani - Casablanca - Tél. : 05 22 90 56 25

شقة رقم 1، عمارة C32 ، سفل إقامة الفردوس الحي الحصني - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 90 56 25



Gélule

# Relaxium® B6

Deva  
PharmacieL.O.T : 220598  
D.U.O : 07/2025  
97,00 DH

## QUANTITATIVE

mg

mg

mg

Aires Deva Pharmaceutique

UDI Pharmacien Responsable

Excipients : stéarate de magnésium, maltodextrine, dioxyde de silicium.

**Relaxium B6 300**

Oxyde de magnésium marin.....	520 mg
équivalent en Magnésium.....	300 mg
Vitamine B6 .....	2 mg

Excipients : stéarate de magnésium, maltodextrine, dioxyde de silicium.

**Relaxium B6 375**

Oxyde de magnésium marin.....	650 mg
équivalent en Magnésium.....	375 mg
Vitamine B6 .....	2 mg

Excipients : stéarate de magnésium, maltodextrine, dioxyde de silicium.

**FORME ET PRESENTATIONS**

Relaxium B6 150 : Gélule. Boite de 60

Relaxium B6 300 : Gélule. Boite de 15 et 30

Relaxium B6 375 : Gélule. Boite de 30 et 60

**PROPRIETES**

Relaxium B6 contient du magnésium et de la vitamine B6.

Le magnésium intervient dans le fonctionnement neuromusculaire. Son déficit peut causer nervosité, irritabilité, fatigabilité, crampes musculaires ainsi que les difficultés d'endormissement et de concentration, notamment en cas de surmenage.

La vitamine B6 complète l'activité relaxante et équilibrante du magnésium.

**VOIE D'ADMINISTRATION ET UTILISATIONS**

Voie orale

**Relaxium B6 150**

Prendre 2 gélules par jour à avaler avec un grand verre d'eau, en complément d'une alimentation variée et équilibrée.

**Relaxium B6 300**

Prendre 1 gélule par jour à avaler avec un grand verre d'eau, en complément d'une alimentation variée et équilibrée.

**Relaxium B6 375**

Prendre 1 gélule par jour à avaler avec un grand verre d'eau, en complément d'une alimentation variée et équilibrée.

**GROSSESSE ET ALLAITEMENT**

D'une façon générale, il convient au cours de la grossesse et de l'allaitement de toujours demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien avant d'utiliser un produit.

**PRÉCAUTIONS D'EMPLOI**

Afin d'éviter d'éventuelles interactions nocives entre plusieurs substances, signaler à votre médecin ou à votre pharmacien tout traitement en cours.

Ne pas dépasser la dose recommandée.

Garder hors de portée des enfants.

A conserver dans un endroit sec et frais.

Relaxium B6 150 / Autorisation ministère de la santé n° : DA20181805321DMP/20UCAV1

Relaxium B6 300 / Autorisation ministère de la santé n° : DA20181805322DMP/20UCAV1

Relaxium B6 375 / Autorisation ministère de la santé n° : DA20191812093DMP/20UCAV1

Deva  
Pharmacie  
www.deva-pharmacie.com

Code : AC2 - 00066